

Les infrastructures municipales

L'approvisionnement en eau potable

Dix des plus importantes municipalités sur le territoire du bassin versant s'approvisionnent en eau potable à partir des cours d'eau.

Tableau 40
Prises d'eau potable sur le territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption

Municipalité	Population	Superficie km ² bassin	Approvisionnement	Population sur le(s) réseau(x)
Charlemagne	2 891	0,9	Par Montréal	6 376
Chertsey	4 062	311,2	Eau de surface, source	644
Crabtree	3 520	24,7	Eau de surface, rivière Ouareau	2 273
Doncaster (RE)	0	9,4	-	-
Entrelacs	752	50,4	Pas de réseau municipal, petits réseaux privés pour des camps	-
Estérel	2	0,2	Réseau, mais prise d'eau pas dans le bassin de la rivière L'Assomption	-
Joliette	16 703	20,5	Eau de surface, rivière L'Assomption	18 308
La Plaine	953	2,3	Réseau Boisé, eau souterraine, 4 puits Réseau La Plaine, eau souterraine, 2 puits	16 500 1 000
Lac-des-Dix-Milles (TNO)	0	81,4	-	-
Lachenaie	874	1,7	Par Terrebonne Par Repentigny	8 000 2 000
Lac-Legendre (TNO)	0	29,5	-	-
Lac-Supérieur	42	12,1	-	-
Lafontaine (fusionné à Saint-Jérôme)	965	1,5	Réseau de Saint-Jérôme, prise d'eau rivière du Nord	-
Lanoraie	517	13,5	Eau souterraine, 4 puits + 20 pointes	3 556
Lantier	49	3,1	Pas de réseau, hôtel de ville seulement, mais approvisionne pas dans le bassin de la rivière L'Assomption	-
L'Assomption	15 987	98,7	Eau de surface, rivière L'Assomption	12 000
Le Gardeur	13 398	32,3	Par Repentigny	15 780
L'Épiphanie	4 246	2,5	Eau de surface, rivière L'Achigan	3 900
L'Épiphanie (paroisse)	2 522	48,5	Par L'Épiphanie	500
Mascouche	394	1,4	Par Terrebonne	32 100
Mirabel	19	0,3	10 réseaux dont deux réseaux dans le bassin de la rivière L'Assomption, eau souterraine, puits tubulaires Réseau Allée des Pins Réseau Mousseau	56 28
Notre-Dame-de-la-Merci	809	248,0	Pas de réseau municipal, seulement petits réseaux privés	-
Notre-Dame-de-Lourdes	655	10,6	Eau de surface, 2 puits	540

Tableau 40

Prises d'eau potable sur le territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption (suite)

Municipalité	Population	Superficie km ² bassin	Approvisionnement	Population sur le(s) réseau(x)
Notre-Dame-des-Prairies	2 172	5,3	Par Joliette	6 800
Prévost	0	0,0	Eau souterraine, mais pas dans le bassin de la riv. L'Assomption (riv. Du Nord)	-
Rawdon	9 152	179,7	Réseau municipal, eau de surface, lac Vail Réseau Kildare, eau souterraine, 2 puits tubés Réseau Engoulevent, eau souterraine, puits tubé	5 100 350 75
Repentigny	21 961	9,5	Eau de surface, rivière L'Assomption	72 298
Saint-Alexis	533	6,6	Eau souterraine, puits tubé	420
Saint-Alexis	801	36,6	Paroisse, pas de réseau	-
Saint-Alphonse-Rodriguez	2 661	101,4	Réseau municipal, eau souterraine, 4 puits tubés Réseau 4H, eau souterraine, puits tubé Réseau Adam, eau souterraine, 2 puits tubés Aussi quelques petits réseaux privés	350 820 105
Saint-Ambroise-de-Kildare	3 520	66,9	Réseau municipal, eau souterraine, 2 puits tubé 2 réseaux privés, eau de surface et souterraine, puits de surface et puits artésien	1 000 260
Saint-Antoine (fusionné à Saint-Jérôme)	347	0,3	Réseau Saint-Jérôme, eau de surface rivière du Nord, pas dans le bassin de la rivière L'Assomption	-
Saint-Antoine-de-Lavaltrie	1 828	24,3	Réseau municipal Lavaltrie, eau de surface, fleuve Saint-Laurent Lavaltrie par Saint-Sulpice Quelques réseaux privés	6 000 200 -
Saint-Calixte	5 145	147,7	Eau souterraine, puits tubé	1 335
Saint-Charles-Borromée	10 541	18,6	Eau de surface, rivière L'Assomption + 7 puits éparpillés sur le territoire	8 000
Saint-Côme	1 977	167,3	Eau de surface, lac des Baies Quelques réseaux privés	900 300
Saint-Damien	379	76,2	Eau souterraine, 2 puits tubés Quelques réseaux privés	420 300
Saint-Donat	3 378	345,8	Eau souterraine, 2 puits Quelques réseaux privés (surtout camps)	2 010 -
Sainte-Adèle	456	5,8	Bassin rivière du Nord	-
Sainte-Anne-des-Plaines	737	5,2	Eau souterraine, pas dans le bassin de la rivière L'Assomption	-
Sainte-Béatrix	1 653	83,5	Eau de surface, puits de surface Quelques réseaux privés	300
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	1 611	170,7	Eau de surface, rivière Leprohon	950
Sainte-Julienne	7 258	102,1	Eau souterraine, puits	1 130
Sainte-Lucie-des-Laurentides	286	31,5	Eau souterraine, mais pas dans le bassin de la rivière L'Assomption	-
Sainte-Marcelline-de-Kildare	1 325	33,7	Eau souterraine, 2 puits tubés	360

Tableau 40

Prises d'eau potable sur le territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption (suite)

Municipalité	Population	Superficie km ² bassin	Approvisionnement	Population sur le(s) réseau(x)
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (fusionné à Sainte-Marguerite maintenant Sainte-Marguerite-Estérel)	434	17,5	Eau de surface, pas dans le bassin de la rivière L'Assomption, prise d'eau en lac	-
Sainte-Marie-Salomé	1 229	34,4	Pas de réseau municipal, 1 camping et 1 école	300
Sainte-Mélanie	2 642	77,1	Réseau municipal, eau souterraine et de surface, 1 puits tubé + captage de surface Réseau Belleville, eau de surface, source Réseau Carillon, eau souterraine, puits tubé	550 50 145
Sainte-Sophie	9 270	107,4	Réseau village, eaux de surface, rivière Achigan Réseau municipal (Pineault), eau souterraine, puit tubulaire	840 150
Saint-Esprit	1 933	54,4	Eau souterraine, 2 puits tubés	1 200
Saint-Félix-de-Valois	1 124	17,0	Réseau municipal, eau souterraine et de surface, 7 puits + 1 source (résurgence) Quelques réseaux camps et campings	4 270 1 000
Saint-Guillaume-Nord	54	765,6	Inconnu	-
Saint-Hippolyte	4 861	98,0	Eau de surface, lac Morency	196
Saint-Jacques	3 810	64,7	Eau souterraine, 3 puits tubés	2 600
Saint-Jean-de-Matha	2 429	73,9	Réseau municipal, eau souterraine, 2 puits tubés	1 200 400
Saint-Jérôme	399	0,2	Réseau, eau de surface rivière du Nord, pas dans le bassin de la rivière L'Assomption	-
Saint-Liguori	1 907	50,9	Eau souterraine, puits tubé	620
Saint-Lin - Laurentides	12 457	112,6	Réseau municipal, 3 puits (nous n'avons pas l'information souterraine ou surface) Réseaux privés	2 600 100
Saint-Paul	3 601	48,2	Par Joliette	1 520
Saint-Pierre	369	10,6	Pas de réseau connu	-
Saint-Roch-de-l'Achigan	3 708	64,2	Réseau municipal, 4 puits (nous n'avons pas l'information souterraine ou surface)	2 00
Saint-Roch-Ouest	323	20,9	Pas de réseau connu	-
Saint-Sulpice	90	1,0	Eau souterraine, 10 puits	3 500
Saint-Thomas	628	20,0	Par Joliette Réseau Joliette Ouest, eau souterraine, puits tubé	1 200 95
Saint-Zénon	260	101,3	Eau de surface, lac Saint-Louis	532
Val-des-Lacs	28	4,4	Aqueduc privé qui alimente hôtel de ville seulement, pas dans le bassin de la rivière L'Assomption	-
Total	198 637	4 367,3		

Les stations d'épuration

Avec la mise en service de la station d'épuration des eaux du Grand Joliette en décembre 2000, les 27 agglomérations sur le territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption munies d'un réseau d'égouts sont maintenant desservies par un total de 22 stations d'épuration.

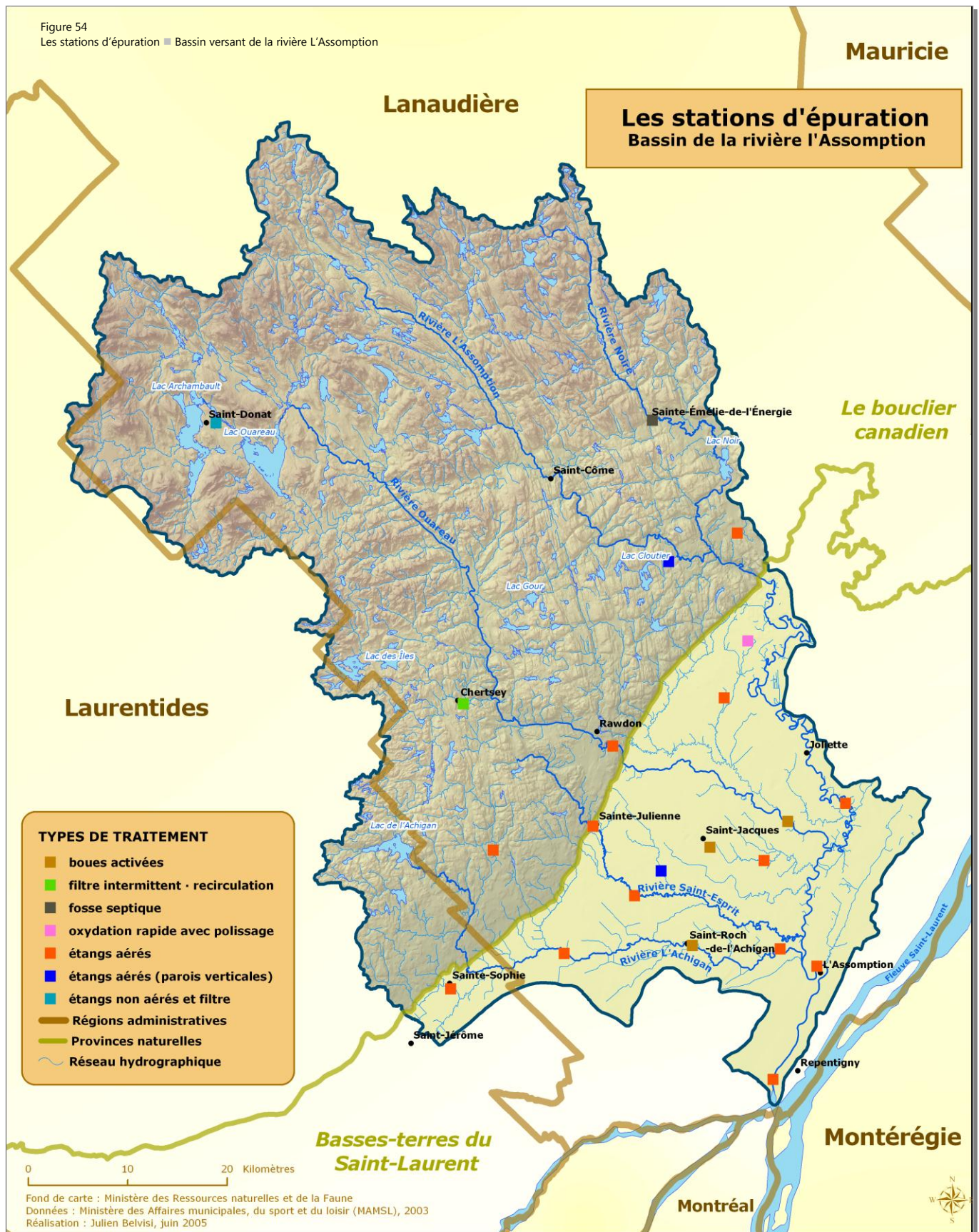
Cependant, des données récentes provenant du *Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux* (SOMA) effectué par le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) ont révélé des problèmes de fonctionnement qui empêchent le respect de certaines exigences dans les stations d'épuration des municipalités de Rawdon, de Saint-Esprit et de Sainte-Mélanie. De plus, la station de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, qui posait certains problèmes, est présentement en réfection.³⁹



Figure 53
Tuyau chloré

³⁹ SIMONEAU, M., 2005. État de l'écosystème aquatique du bassin versant de la rivière L'Assomption

Figure 54
Les stations d'épuration ■ Bassin versant de la rivière L'Assomption



Le réseau de transport

Depuis 1993, la responsabilité du réseau routier local est de juridiction municipale.

La direction régionale Laurentides-Lanaudière de Transport Québec est donc responsable de 2 693 kilomètres de routes répartis comme suit :

- 417 km d'autoroutes;
- 534 km de routes nationales;
- 778 km de routes régionales;
- 945 km de routes collectrices;
- 19 km d'accès aux ressources.

Les principaux axes routiers sont :

- Autoroute des Laurentides (15);
- Autoroutes 25, 31, 40 et 50;
- Routes 117, 125 et 131;
- Routes 148, 158 et 309;
- Routes 323, 327 et 329.

Le processus d'élaboration du plan de transport s'inscrit dans une démarche qui s'articule autour de quatre grandes étapes, soient le programme de travail, le diagnostic sur les transports, la proposition de plan de transport et finalement le plan de transport. Lors de l'élaboration du plan de transport d'une région, Transport Québec prévoit un processus visant à documenter le contexte environnemental. Les études techniques qui aideront à constituer le diagnostic traitent de thématiques d'intérêt dans le contexte d'une démarche par bassin versant. Le contexte environnemental, le transport des marchandises dont les produits dangereux, le vélo et les véhicules hors route en sont quelques exemples.

Le contexte environnemental met plus particulièrement en lumière les principaux éléments environnementaux sensibles à l'implantation ainsi qu'à la gestion d'infrastructures de transport. À cet effet, l'ensemble des problèmes environnementaux et des zones sensibles est pris en considération. Notons, à cet effet, que le ministère souscrit aux grands principes de développement durable.

À titre d'exemple, le plan de transport pour la région administrative des Laurentides identifie comme enjeu premier du processus « *L'intégration des principes du développement durable à la planification, la réalisation et l'entretien du réseau de transport* ». Pour ce faire, les zones sensibles ainsi que les problématiques liées à l'implantation du réseau routier sont répertoriées comme suit :

Les zones sensibles

- Les eaux de surface ou souterraines;
- Les habitats fauniques et floristiques ainsi que les zones d'exploitation et de conservation de ces ressources;
- Les zones urbaines ou de villégiature denses, les équipements touristiques et récréatifs d'importance, les territoires à gestion spéciale (réserve indienne);
- La zone agricole permanente;
- Les secteurs soumis à une pollution sonore importante;
- Les secteurs d'intérêt sur le plan du paysage ainsi que du patrimoine historique et archéologique.

Les problématiques

- Les sols contaminés;
- La sensibilité des lacs aux sels déglacant et à l'eutrophisation;
- Le contrôle de l'érosion des sols en montagne;
- Les accidents impliquant des cervidés;
- La concentration d'espèces rares et menacées;
- L'étalement de l'urbanisation et de la villégiature;
- La perte graduelle de la zone agricole;
- La localisation des éléments patrimoniaux.

En support au processus de planification, on retrouve au niveau régional une cartographie qui présente les zones sensibles d'un territoire ainsi que les problématiques liées à l'implantation, à l'utilisation des infrastructures de transport. En regard du plan de transport de Lanaudière qui touche la majorité du territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption, on comprend que les principaux enjeux sont liés à l'efficacité des liaisons routières, dont celles vers les régions limitrophes.

Toutefois, dans les grandes orientations privilégiées par le ministère, l'amélioration de la qualité de l'environnement et la qualité de vie le long des infrastructures routières présentent des objectifs qui, à certains égards, s'inscrivent dans ceux du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière L'Assomption, dont la préservation et la mise en valeur des paysages le long des infrastructures routières.

« 6.2.1.1 Mesures de préservation de la qualité des paysages ⁴⁰

Lors de la construction de nouvelles routes ou du réaménagement des routes existantes, le ministère intègre de façon accrue la dimension paysagère à toutes les étapes de planification d'un projet, qu'il soit assujéti ou non à la procédure des impacts. Le ministère favorise également l'intégration de mesures visant à préserver et à mettre en valeur les paysages qui sont visibles des corridors routiers dans les schémas d'aménagement des MRC. »

⁴⁰ Plan de transport de la région de Lanaudière, décembre 2000